



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Comment-maitriser-la-gonflette-de>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue de presse > **Comment maîtriser la gonflette de l'éolien ?**

15 février 2004

Comment maîtriser la gonflette de l'éolien ?

Energies renouvelables
par Valérie CORMONT

Après avoir fait sourire, les éoliennes font maintenant envie. Parfois trop.

Rentabilité oblige, les projets dans le vent doivent être canalisés.

APRÈS les moulins à vent, les ailes du désir. Celui d'une ressource énergétique non plus uniquement tournée vers des réacteurs nucléaires mais qui serait multiple, renouvelable et non polluante. Au début des années 90, les Verts prouvent qu'ils peuvent être précurseurs dans le domaine énergétique et présentent leur première éolienne sur la digue de Dunkerque.

Une dizaine d'années plus tard, il faut surveiller de près les projets, éviter les excès.

Les éoliennes sont passées du statut d'objet de curiosité amusée à celui d'ouverte convoitise. A tel point que les élus de la région, les préfetures du Nord et surtout du Pas-de-Calais mettent en place le schéma éolien régional destiné à disposer d'une vision générale des implantations dans la région. « On ne fabrique pas des éoliennes pour le plaisir. C'est une question sensible, liée à l'énergie », précise le vice-président du conseil régional en charge du développement durable, Jean-François Caron. « Il ne s'agit pas non plus de se lancer dans une seule source d'énergie.

L'éolien est une des alternatives. Il faut penser d'abord aux économies d'énergie, à la récupération de chaleur industrielle : on compte 22 sites de "récupération" dans la région. Nous apportons un faisceau de solutions énergétiques face au monopole nucléaire. »

21 % de l'électricité en 2010

Réduire la consommation d'énergie est l'un des enjeux majeurs des années à venir. Les émissions de gaz carbonique vont continuer à influencer le climat du XXIe siècle et il faudra du temps pour stopper la crise environnementale aujourd'hui engagée.

Il s'agit désormais d'éviter que les champs d'éoliennes se multiplient de façon anarchique, dégradant le paysage comme c'est déjà le cas en Espagne. A l'horizon : l'an 2010 où la France s'est engagée à produire 21 % de son électricité à partir de sources énergétiques renouvelables (elle en est à peine à 15 % aujourd'hui). « Sachant que la France exporte aujourd'hui en électricité l'équivalent de la puissance de 10 réacteurs nucléaires, nous ignorons toujours si ces 21 % concernent les besoins énergétiques ou la production », nuancit un technicien de la DIREN (direction régionale de l'environnement).

Peu rentable à ses débuts, l'éolien suscite maintenant d'énormes envies :

EDF rachète aujourd'hui le kw/h à 8 centimes, un prix qui tient compte du coût du démantèlement

(que faire des socles de béton une fois les éoliennes démontées ?) et des efforts de recherche. Un prix qui suscite de solides appétits risquant aussi de créer des soucis paysagers. « L'idée est d'aider au développement des énergies renouvelables compatibles avec le long terme, précise Jean-François Caron. A condition de ne pas faire n'importe quoi.

C'est pour éviter cela que le schéma régional éolien a été dessiné l'an dernier. Dans ce domaine aussi, nous sommes la première région à lancer cette démarche. »

Schéma précis

Le Nord - Pas-de-Calais est la deuxième zone la plus ventée après le Finistère : le schéma prend en compte les contraintes urbaines, paysagères, l'impact environnemental, les couloirs de migration des oiseaux, la densité urbaine, etc. De multiples facteurs destinés à protéger des secteurs, à éviter le « tout éolien » à n'importe quel prix. Un schéma précis mais qui n'est pourtant en aucun cas opposable.

Dans le Pas-de-Calais, la vigilance est de mise également. « Sur 10 projets déposés dans la région, 9 ciblent le Pas-de-Calais », déclarait le préfet Cyrille Schott. Un nombre croissant de projets (342 éoliennes, l'équivalent à la puissance de 630 MW) est déposé en préfecture. Le plus fou étant celui de Fruges, entre Hesdin et Saint-Omer (le plus grand parc éolien d'Europe avec 134 machines). Trente-cinq permis de construire ont été délivrés, 28 ont été refusés.

Dans le Nord, une douzaine de projets ont été déposés pour environ 25 éoliennes. Pour l'instant, celles installées par Total à Dunkerque, cinq modèles haute technologie offshore testés à terre, sont les plus récentes et les plus performantes (puissance de 12 mégawatts). Cinq projets sont en cours d'instruction : 2 pour le Valenciennois (1 à Sebourg, l'autre à Onnaing, sur le périmètre Toyota), 1 à Ghyvelde (Dunkerquois) pour une douzaine d'engins, 1 dans le Douaisis, le dernier dans le Cambrésis.